

Commune de La Calamine

Annonce d'une enquête publique

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que la **Kgl. St-Martini Schützen Hergenrath VoG** Völkersberg, 14 à 4728 Hergenrath a sollicité l'autorisation de prolonger **l'exploitation d'un stand de tir à perches pour tireurs sportifs**, sis derrière l'école communale de Hergenrath.

Conformément au décret du 11.03.1999 concernant les permis d'environnement, cette activité nécessite un permis d'environnement de 2^{ème} catégorie.

A cet effet est organisée, conformément aux articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre I du Code de l'Environnement, une **enquête publique** qui se tiendra **du 16.12.2021 au 10.01.2022**. **L'enquête est suspendue du 24.12.2021 au 01.01.2022**.

Pour raisons sanitaires (Corona) le dossier ne peut être consulté que sur rendez-vous (Günther HAVENITH – 087/63 98 37 – guenther.havenith@kelmis.be).

Les éventuelles remarques/réclamations doivent être adressées par écrit au Collège communal ou par mail à guenther.havenith@kelmis.be

Le Directeur général ff.,

Le Bourgmestre,

signé
Y. KEVER



signé
L. FRANK